

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37) PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

Date de convocation :

18/11/2022 Date d'envoi : 02/12/2022 L'an deux mil vingt - deux, le 15 décembre à 18 h le conseil d'administration du Centre Communal Action Sociale de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni, dans la Salle de réunion du deuxième étage de l'Hôtel de Ville de LUYNES, sous la présidence de Madame Christine MÉNORET, élue du CCAS.

Nombre de conseillers

En exercice: 09

Présents : 06

Absents : 03

Pouvoirs : 01 Votants : 07 Étaient présents :

Élus du CCAS:

Madame Lyn FAIPOUX.

Membres de la Société Civile :

Mesdames Claudine PINGUET, Alda ROUMAGNOU, Colette MAILLET et Monsieur Erick MORCHOISNE.

Absent excusé:

Monsieur Bertrand RITOURET, Madame Martine BOURDIN et Monsieur Jean-Marc CHATEAU

Excusé, avait donné pouvoir :

Monsieur Bertrand RITOURET (Président) a donné pouvoir à Madame Christine MÉNORET

Secrétaire de séance :

Madame Colette MAILLET.

ૹૹૹૹૹૡૡૡ

Madame Colette MAILLET est désignée secrétaire de séance.

9090909008900890

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022 Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

80808080880C880

ORDRE DU JOUR

1. DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENCE DE SÉANCE

DEL Nº 15-12/2022-01 DÉSIGNATION DE MADAME MÉNORET COMME PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Désignation à l'unanimité de Madame MÉNORET comme présidente de séance en l'absence du Président et de Madame la vice-présidente souffrante.

2. COLIS DE NOËL 2022

DEL N. 15-12/2022 02 ATTRIBUTION DU COLIS DE NOËL 2022

31 dossiers sont examinés répartis de la manière suivante par rapport au reste à vivre.

- 19 dossiers présentent un reste à vivre ≤ 500 €
 - 10 dossiers concernent 1 adulte seul
 - 07 dossiers concernent 1 adulte + 1 enfant
 - 02 dossiers concernent 1 adulte + 2 enfants
- 11 dossiers présentent un reste à vivre compris entre 501 € et 1 000 €
 - 09 dossiers concernent 1 adulte seul
 - 02 dossiers concernent 1 couple sans enfant

Il est noté qu'un dossier a été refusé du fait d'un reste à vivre supérieur à 1 700 €.

Le montant global pour l'année 2022 représente la somme de 3 870 €.

3. EXAMEN DES DOSSIERS DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

DEL N 15-12/2022-03 à 05 EXAMEN DES DOSSIERS DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES

Lors de cette séance 3 dossiers de demandes d'aides sociales facultatives ont été examinés.

1 dossier au titre d'une demande pour une aide financière sur un loyer

Une demande d'aide de prise en charge d'un loyer déposée par une administrée luynoise pour un montant de 242.40 euros.

Le Conseil d'Administration sur le principe n'est pas opposé. Toutefois il demande que ce dossier soit présenté par l'assistante sociale.

> 1 dossier au titre de l'aide à la restauration scolaire :

Le dossier présenté a été accepté pour une prise en charge de 1,50 € concernant un enfant à partir du 15 décembre 2022. Il est précisé que le bénéficiaire sera informé que l'aide cessera automatiquement dans le mois qui suit en cas de retard de paiement. Avis favorable du Conseil d'Administration.

> 1 dossier pour une aide financière sur une facture d'eau présenté par l'assistante sociale du conseil départemental.

Une demande d'aide de prise en charge partielle d'une facture d'eau pour un montant de 200 euros. Avis favorable du Conseil d'Administration.

4. <u>INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES</u>

• Galette des rois 25 janvier 2022

Le Conseil d'Administration est informé que la galette des rois est bien fixée au mercredi 25 janvier prochain à 14 h 30 à la salle des fêtes. Coût de l'animation de 575,79 euros.

DEL N 15-12/2022-06 CONTRAT POUR L'ANIMATION MUSICALE DE LA GALETTE DES ROIS Accord unanime du Conseil d'Administration pour la signature du contrat pour cette animation musicale.

• <u>Cadeaux pour les résidents luynois au centre hospitalier</u>
La distribution des cadeaux (coffret de 6 mouchoirs) est arrêtée le lundi 20 décembre à 14 heures. Mesdames MAILLET et FAIPOUX sont volontaires.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance du Conseil d'Administration est levée à 19 h 10.

Fait à Luynes, le 17 décembre 2022

La secrétaire de séance, Colette MAILLET

Pour le Président et par délégation Élu du CCAS

Christine MENORET

Herry.

RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 15 DÉCEMBRE 2022

DEL:N° 15-12/2022-01 DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENCE DE SÉANCE

DEL Nº 15-12/2022-02 ATTRIBUTION DU COLIS DE NOËL 2022

DEL N. 15-12/2022-03:+ 04 + 05 EXAMEN DES DOSSIERS AIDES SOCIALES

DEL N° 15-12/2022-06 CONTRAT POUR L'ANIMATION MUSICALE DE LA GALETTE DES ROIS

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 15 DÉCEMBRE 2022

Manage de la processione	T	
Mr Bertrand RITOURET	Mme Martine BOURDIN	Mme Christine MÉNORET
Absent excusé	Absente excusée.	Présente
A donné pouvoir à	A donné pouvoir à	
Madame Alda ROUMAGNOU	Madame Christine MÉNORET	
		1
Mr Jean-Marc CHATEAU	Mme Lyn FAIPOUX	Mme Claudine PINGUET
Présent	Présente	Présente
		resente
	2	Biman
Note		
0		
	,	
Mme Alda ROUMAGNOU	Mme Colette MAILLET	
Présente		Mr Erick MORCHOISNE
riesente	Présente	Présent
0 000		
	10-100	
1 () ()	The state of the s	
		1

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE DE LUYNES VILLE DE LUYNES - SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 15 DÉCEMBRE 2022